



DELIBERATION N°2025/036/MJI PORTANT ACTUALISATION DE L'ORGANIGRAMME

Nombre de conseiller en exercice : 29

De présents : 06

De votants : 06

Nota – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la mairie et sur le site www.portailco.yt, et que la convocation du conseil avait été faite le 12 juillet 2025

Présents :

IBRAHIMA SAID MAANRIFA, AHAMADA COMBO SAID VALDO, ALIDINA ASSANI CHAKA, SOUFFOU ZAIN-YA, HEDJA KOURAICHIA, NOUDJOUR MADI ASSANI

Absents :

SAID MADI ZAINA, NOUDJOUR MADI MAANROUF, SAINDOU ASSANATI, SAKIMOU OUS-SENI, SIKA AHAMADA, MANSOIBOU RABIANI, MADI-ISLAME SAFINATI, MROIVILI AMINA, MADI MOITSOUMOU, MBAE LADHATI, ADAM TOILIHATI, BOURA MCOLO VITA, SAINDOU MOHAMADI, AHMED SAID, ABDALLAH MAMALI, ALI BACARI CHARAFINA, MADI MARI DAROUACHI, MDALLAH ANLAMATI, SOILHI ANSOUMATI, VITA SOIDIKI, OUMAR SAINDOU, SOUFFOU ABDALLAH, ANLI AYOUBA

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du conseil municipal du samedi 22 juillet 2025, le conseil municipal a été convoqué par Monsieur IBRAHIMA SAID MAANRIFA, Maire, à une réunion du conseil en 2ème lecture le mercredi 16 juillet 2025 à 8h00 dans la salle de délibération de la mairie.

*Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du code général des collectivités territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil **M ALIDINA ASSANI CHAKA** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.*

À la suite de mouvements du personnel en interne et des départs, l'organigramme se trouve modifié à plusieurs niveaux.

La Direction des Ressources et Moyens Généraux a été remplacée par une Direction des Finances. Le service Moyens Généraux a donc été restructuré et est désormais rattaché directement à la Direction Générale. Dans ce cadre, le poste de chargé du parc automobile et de gestionnaire de stock rejoint le service Maintenance. Le service Ressources Humaines, autrefois intégré dans la direction des ressources et moyens généraux est désormais rattaché à la Direction Générale comme étant une direction.



Aussi, un nouveau secrétariat commun a également été créé pour répondre aux besoins transversaux de toutes les directions.

Cette actualisation de l'organigramme a été vu en Comité social territoriale le 9 Avril 2025.

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

- 1) D'approuver l'actualisation de l'organigramme
- 2) D'autoriser Le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré, le 16/07/2025

Pour extrait conforme,

Le Maire

IBRAHIMA SAID MAANRIFA



Signé par : Saïd Maanrifa IBRAHIMA
Date : 16/07/2025
Qualité : Maire